## REPUBLIQUE FRANCAISE

#### Ministère de la Justice

# Arrêté du 22 octobre 2018 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Dole

NOR: JUSB 1829150 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

### Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Marie-Amandine HAAS-CANONICI, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Dole.

#### Article 2

Madame Sophie POTOT, greffière, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel pour une période de 3 mois, régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Dole.

#### Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BESANÇON, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 22 octobre 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation, pour la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle, L'adjointe à la chef du bureau,

Stéphanie CHAKELIAN

Mul